

Groupe Les Républicains – Val-de-Marne Autrement

Ministère de la Ville, de la Jeunesse et des Sports

Monsieur Patrick KANNER

Ministre

35, rue Saint-Dominique

75700 PARIS SP 07

Créteil, le 13 octobre 2015

Monsieur le Ministre,

Le vendredi 25 septembre 2015, vous avez effectué un déplacement ministériel dont le motif clairement affiché était de pointer du doigt une commune qui, selon vos propos, « *ne joue pas le jeu de la mixité sociale* ». Pour cela, vous avez choisi une ville de notre département, Ormesson-sur-Marne, qui à l'évidence n'était pas une bonne cible.

Notre collègue Marie-Christine SÉGUI, nouveau Maire d'Ormesson-sur-Marne depuis mars 2014, se bat en effet depuis les premiers mois de son mandat non seulement pour garantir à ses concitoyens un urbanisme maîtrisé mais aussi pour participer activement à l'effort de construction de logements sociaux.

Animée d'un esprit volontariste jamais démenti, Mme SÉGUI a dès son élection lancé les travaux d'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) destiné à remplacer le Plan d'Occupation des Sols (POS) datant de 1975. En parallèle, elle a multiplié les initiatives en faveur d'une plus grande mixité sociale dans sa commune comme le prouvent les récents partenariats noués avec Valophis Habitat, premier bailleur social du Val-de-Marne, et I3F, acteur majeur de l'habitat social en France. De plus, un contrat de mixité sociale est en cours de discussion avec l'Etat.

Lors d'une réunion importante rassemblant les élus locaux du Val-de-Marne autour du Préfet de Région Jean-François CARENCO et du Préfet François LUCAS chargé de la mission de préfiguration de la Métropole du Grand Paris, elle a rappelé publiquement son engagement en faveur de la mixité sociale. **De plus, il convient de souligner que c'est elle qui a sollicité des entretiens avec le Ministère du Logement et le Préfet du Val-de-Marne pour leur proposer des solutions concrètes visant à inscrire la ville d'Ormesson-sur-Marne dans une trajectoire positive.** Enfin, le 21 septembre 2015, c'est-à-dire quelques jours avant votre venue, notre collègue est intervenue dans le même sens lors de l'audition du Préfet du Val-de-Marne par les membres du Conseil Départemental.

Nous tenons aussi à vous rappeler que Madame le Maire a proposé à l'Etat qu'il rétrocède à la commune d'Ormesson-sur-Marne ses parcelles de terrains constructibles dans la mesure où le projet de Voie de Desserte Orientale (VDO), imaginé il y a une quarantaine d'années, est depuis longtemps abandonné. **Une réponse favorable des services de l'Etat à cette demande maintes fois réitérée lui aurait permis d'avancer sur des opérations immobilières intégrant une part de logements sociaux.** Malheureusement, aucune réponse n'a été obtenue à ce jour, d'où le sentiment profond d'injustice ressenti lors de votre déplacement surmédiatisé.

Les habitants ont d'ailleurs eux aussi mal ressenti votre venue car vous les avez stigmatisés devant la France entière. **Votre déplacement a été d'autant plus mal perçu qu'ils ont entendu un membre du Gouvernement déclarer que l'Etat allait préempter des terrains...dont la plus grande partie lui appartient déjà !**

Par conséquent, contrairement à ce que vous avez pu dire devant les médias, le Premier magistrat de la ville d'Ormesson-sur-Marne n'est pas réfractaire à la mixité sociale. Comme tous les élus locaux, il demande avant tout un soutien fiable de l'Etat pour l'accompagner dans son projet communal. Vous auriez donc dû souligner l'énergie déployée par notre collègue pour répondre aux besoins de sa population en matière de logements.

Nous regrettons votre venue tonitruante dans cette commune du Val-de-Marne. Nous ne pouvons d'ailleurs pas croire un seul instant que le représentant de l'Etat dans le département ne vous ait pas tenu informé des démarches sérieuses et constructives entreprises par son nouveau Maire depuis les élections municipales de mars 2014.

Par ailleurs, la construction de nouveaux logements doit avant tout s'inscrire dans le cadre d'un projet global d'aménagement qui nécessite, notamment pour Ormesson-sur-Marne, de nouveaux équipements publics (crèches, écoles, installations sportives...) et infrastructures de transports. Dans un contexte marqué par la baisse drastique des dotations de l'Etat aux collectivités territoriales, décidée par le Gouvernement auquel vous appartenez, vous avez publiquement pris l'engagement devant notre collègue et ses administrés que ces projets d'investissement recevraient un soutien marqué de l'Etat.

Cet engagement gouvernemental est le bienvenu et, tout comme le Maire d'Ormesson-sur-Marne, **nous souhaitons désormais que vos déclarations se traduisent en actes et que cette assurance soit formalisée par écrit** car cette ville, encore une fois, n'a pas la capacité financière pour absorber les dépenses induites pour accueillir les nouveaux habitants dans de bonnes conditions.

Au-delà du cas d'Ormesson-sur-Marne, votre « opération coup de poing » interpelle toutes les communes. Pour les élus locaux, **l'Etat apparaît de moins en moins comme le partenaire des collectivités territoriales et de plus en plus comme un donneur d'ordres** qui, de surcroît, ne cesse de réduire les dotations et de mettre à mal le principe constitutionnel de libre administration des collectivités territoriales. Ce type d'initiatives détériore profondément les liens de confiance des élus locaux envers l'Etat. L'Etat doit s'appuyer sur la démocratie locale et en particulier sur les élus locaux car ils connaissent mieux que quiconque leur territoire et les possibilités permettant d'appliquer au mieux les lois de la République.

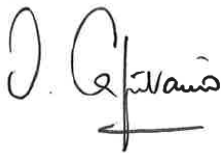
Vous avez tout récemment affirmé que vous renouvelleriez cette action dans d'autres « villes récalcitrantes » au motif que, pour vous, « le refus de la mixité, c'est inexorablement, la division et la fragmentation de la France. Et donc son affaiblissement ». Cependant, la recherche de la mixité sociale n'est pas à sens unique. En effet, l'excès de logements sociaux dans une commune provoque aussi la division et la fragmentation de notre pays et cela se traduit par un phénomène : la ghettoïsation. Ce phénomène n'est pas un risque. En Ile-de-France et notamment dans le Val-de-Marne, c'est une réalité. Dans sa circulaire aux Préfets de département datée du 30 juin 2015, le Premier Ministre demande d'arrêter de construire des logements sociaux dans des quartiers qui en comptent déjà plus de 50% pour « arrêter d'ajouter de la pauvreté à la pauvreté » comme il l'a lui-même publiquement déclaré le 6 mars 2015.

L'Etat doit être juste et équitable en matière de mixité sociale. Il ne peut pas d'un côté stigmatiser les villes déficitaires en logements sociaux et d'un autre côté fermer les yeux sur les villes qui en ont beaucoup trop. Ainsi, la presse s'est récemment fait l'écho d'une commune valdemarnaise, comptant plus de 40% de logements sociaux, qui vient de relever la part obligatoire d'habitat social de 40% à 50% pour toutes nouvelles opérations de

construction de logements et ce, contre l'avis du Préfet ! **Pour être crédible, votre politique en faveur d'une plus grande mixité sociale supposerait une réaction tout aussi énergique de votre part pour dénoncer ce type de décision.**

Restant attentifs aux initiatives que vous prendrez en la matière, nous vous prions de croire, Monsieur le Ministre, à l'assurance de notre considération distinguée.

Les Conseillers Départementaux
« Les Républicains – Val-de-Marne Autrement »



Olivier CAPITANIO
Président du groupe



Jean-Daniel AMSLER



Karine BASTIER



Paul BAZIN



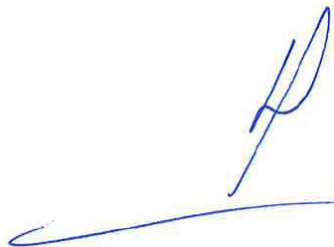
Laurence COULON



Richard DELL'AGNOLA



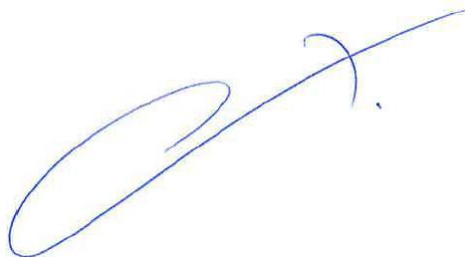
Chantal DURAND



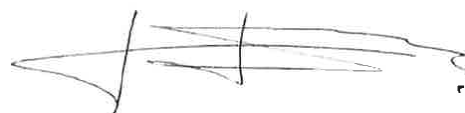
Hervé GICQUEL



Emmanuel GILLES de la LONDE



Pierre-Jean GRAVELLE



Vincent JEANBRUN

Patricia KORCHEF-LAMBERT

Françoise LECOUFLE

Jean-François LE HELLOCO

Déborah MÜNZER

Marie-France PARRAIN

Julien WEIL

Métin YAVUZ

+ Copie au Préfet du Val-de-Marne